

## **Le Limousin s'investit dans la formation et l'emploi transport logistique**

**Le 6 octobre marque une étape importante pour la formation et l'emploi dans le transport-logistique en Limousin, avec la signature de la convention de coopération régionale Pôle emploi /AFT-IFTIM.**

**Impulsée par l'accord-cadre national Pôle emploi et Groupe AFT-IFTIM de mars dernier, cette convention vise à décliner les engagements nationaux « professionnaliser et insérer durablement des demandeurs d'emploi dans les métiers du transport et de la logistique » en plans d'actions communs adaptés au contexte de la région.**

La convention de coopération régionale a été signée par Thomas HUGUEN, Délégué Régional de l'AFT et Françoise SENTILLES, Directrice Régionale Pôle Emploi, en présence du représentant de Mme la Préfet de région et de la Haute Vienne, Jean-Paul DENANOT – Président du Conseil Régional, Philippe GRILLOT - Président de TLF, Jérôme BESSIERE – Délégué FNTR en charge des régions Sud représentant les présidents nationaux FNTR, Bernard PROLONGEAU - Président Délégué Général du Groupe AFT-IFTIM, ainsi que le Comité Régional de Formation professionnelle Transport Logistique, représenté par MM. Paul IZARET, Président et Thierry SAULNIER, Vice-Président.

Conclue pour une période de 3 ans, elle constitue le cadre de référence de la coopération entre l'AFT-IFTIM et POLE EMPLOI, à savoir :

- Réaliser ensemble l'analyse des besoins en recrutement exprimés par les entreprises,
- Promouvoir les métiers du secteur du transport et de la logistique et les opportunités d'emploi,
- Fiabiliser et réussir les recrutements,
- Favoriser la sécurisation des parcours professionnels des demandeurs d'emploi,

**CONTACTS PRESSE :**

**REGION :** THOMAS HUGUEN – 05 55 37 31 23

**NATIONAL :** MARYVONNE BIL-PIERRE - 01 42 12 52 31 - [mbil-pierre@aft-iftim.com](mailto:mbil-pierre@aft-iftim.com)

- Généraliser les échanges d'information entre l'AFT-IFTIM et POLE EMPLOI via internet.

Les deux partenaires déclineront cet accord sur les trois départements (Creuse, Corrèze et Haute-Vienne) en fonction des contextes locaux et en faciliteront sa mise en œuvre opérationnelle.

### **Aujourd'hui pour demain 2009 – 2014**

La signature de cette convention a permis de réunir Pouvoirs publics, organisations professionnelles et acteurs du monde du transport et de la logistique autour du thème « Investissons ensemble dans la formation professionnelle et l'emploi transport logistique ».

Rappelons que la branche transport de la région représente 390 entreprises employant 6650 salariés, dont 74 % dans la famille conduite. Avec les départs de l'emploi des générations du baby-boom et le développement des échanges et du commerce, les besoins de personnels qualifiés restent toujours d'actualité, et ce malgré l'incertitude de la conjoncture économique actuelle.

Prévoir l'avenir en s'appuyant sur des collaborateurs compétents et formés, un défi que la profession de la région, représentée par le Comité Régional de Formation professionnelle dans les Transports et la Logistique, entend relever pour la compétitivité des entreprises et l'emploi transport logistique Limousin.

Pour M. Paul IZARET, Président du Comité Régional de Formation professionnelle dans les Transports et la Logistique Limousin « *L'ouverture des frontières, l'augmentation du coût du carburant, la crise financière et économique, les contraintes environnementales, tous ces évènements ont plongé la Profession du Transport dans l'obligation d'une profonde mutation. Qui dit mutation, dit obligatoirement -ADAPTATION – adaptation à de nouveaux métiers, à de nouvelles technologies- à de nouveaux outils. D'où l'importance de collaborateurs de tous niveaux, formés initialement et en permanence. Fort de cette analyse, le CRFPTL Limousin a décidé de s'investir durablement et de manière très importante dans la Formation Professionnelle.* »

Aussi, la profession de la région souhaite-t-elle fédérer les différents partenaires pour une collaboration active visant à une adaptation progressive des dispositifs de formation professionnelle relevant de la « branche du transport et des activités annexes » en réponse aux besoins de qualification des entreprises.

\*\*\*\*\*

Groupe AFT-IFTIM : Organisme de formation de la profession transport logistique, 2 300 collaborateurs, 75 centres de formation implantés sur toute la France (dont Limoges), 200 000 personnes formées en 2008 dont 22 000 jeunes, du cap à bac+6.

### **Zoom sur la branche transport en Limousin**

**En nombre d'établissements**, le Limousin compte 389 établissements affiliés à la branche transport, soit 1,1 % des entreprises de France. Le nombre d'établissements spécialisés dans le transport de marchandises s'élève à 212 entités.

Environ 53 % des établissements se situent dans la tranche 1 à 9 salariés. Sur ces 5 dernières années, les établissements de 10 à 49 salariés demeurent homogènes à 40 %, ceux de 50 salariés et plus représentent un peu moins de 7 %.

46,5 % des établissements se situent en Haute-Vienne, 39,5 % en Corrèze et enfin 14 % en Creuse.

**Au niveau des effectifs**, le Limousin représente également 1,1 % des effectifs du territoire national avec 6 644 salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2008 contre 6 497 au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

La répartition est la suivante : 90,1 % d'employés, 4,7 % d'agents de maîtrise et 5,2 % de cadres. La famille conduite représente 74,2 % des effectifs : le transport routier de marchandises pour compte d'autrui compte en Limousin 2925 conducteurs routiers.

En 3 ans en Limousin, les effectifs du transport ont progressé de plus de 5 %.

**Estimation des embauches** : Les prévisions démontrent que les établissements de transport accroissent leur recrutement en raison notamment du renouvellement de la population des conducteurs en lien avec la pyramide des âges.